

ONZE



ANTONY / BAGNEUX / BOURG-LA-REINE / CHATENAY-MALABRY
CHATILLON / CLAMART / FONTENAY-AUX-ROSES / MALAKOFF
MONTROUGE / LE PLESSIS-ROBINSON / SCEAUX

Vallée Sud
Grand Paris

N° 5 PRINTEMPS 2023

Eau et assainissement : l'enjeu écologique



LE MAGAZINE DE VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

SOMMAIRE

Décryptage

Des projets d'aménagement innovants et durables 4

PLUi : des ateliers constructifs 8

Les finances du Territoire : un effort d'investissement massif 10

La gestion de l'eau : un enjeu environnemental 12

Voirie et assainissement : les travaux en cours 14

Les travaux du conservatoire Darius Milhaud 18

La rénovation de l'Aquapol 17

Retour en images 18

Développement durable

Le stationnement sécurisé : une priorité pour le développement du vélo 20

Vallée Sud Recycle s'étend à deux nouvelles villes 22

Les ateliers du défi zéro déchet 23

À vos côtés

Permis de louer : améliorer l'habitabilité des logements 25

Vallée Sud – Grand Paris soutient les entrepreneurs 26

Vallée Sud Emploi : un lien entre les recruteurs et les chercheurs d'emploi 27

Portrait

Benjamin Hamiaux, chargé de secteur espace public 28

Patrimoine

Fontenay-aux-Roses : un château dans la ville 29

Agenda culturel 30

Tribunes 34

Vallée Sud Pratique 35



INNOVATION ET EXIGENCE AU SERVICE D'UN TERRITOIRE DURABLE

4



Nous avons choisi, avec mes collègues Maires, de réunir nos forces au sein de l'intercommunalité pour être plus efficaces.

En mutualisant ainsi nos moyens et grâce à une gestion rigoureuse de nos finances, nous sommes depuis quelques années en mesure d'investir à la bonne échelle, donc au meilleur coût, dans des projets porteurs de qualité de vie pour tous. Il s'agira de plus de 450 millions pour les années à venir. Dans un contexte économique difficile, nous nous efforçons de conserver un haut niveau d'exigence dans la conception et la réalisation de projets d'amélioration du cadre de vie de nos habitants.



23



Nous le savons, l'exigence ne suffit pas. Il nous faut également imaginer de nouvelles solutions pour répondre aux défis que pose le réchauffement climatique. En bonne intelligence avec les Maires, nous suivons une règle d'or : chaque projet d'aménagement au sein de notre territoire doit être vertueux en termes de développement durable, dans son principe même ou à travers certaines de ses caractéristiques majeures. C'est également le cas du Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui a notamment vocation à renforcer la place de la nature en ville et à repenser la qualité des logements, plus particulièrement en matière de consommation d'énergie.

29



Construire un territoire durable, c'est aussi préserver cette ressource essentielle qu'est l'eau. Avec le réchauffement climatique, la question de l'eau est devenue un enjeu majeur et l'intercommunalité doit continuer d'œuvrer, dans le cadre de sa compétence assainissement, pour éviter la pollution des milieux naturels et la déperdition d'eau. Forte de son expertise technique, elle assure aujourd'hui un service public efficace et veille à l'entretien et à la rénovation de son réseau afin de répondre aux enjeux écologiques, mais aussi sportifs compte tenu de l'approche des Jeux Olympiques 2024.

Grâce à notre action collective, nous œuvrons jour après jour pour bâtir un avenir plus durable pour notre Territoire.



Jean-Didier BERGER
Président du Territoire
Vallée Sud - Grand Paris

Des projets d'aménagement innovants et durables

Depuis 2018, Vallée Sud - Grand Paris veille, à travers sa compétence aménagement, au développement durable et harmonieux du Territoire.

L'intercommunalité s'implique activement dans l'aménagement de l'espace public en veillant au développement d'un environnement de vie agréable et dynamique pour ses habitants et en promouvant une économie cohérente avec le développement du territoire.

Conscient des enjeux écologiques actuels, Vallée Sud - Grand Paris a établi une véritable politique de développement durable devenue indissociable de ses projets d'aménagement, visant notamment à favoriser les modes de déplacement doux et à améliorer les transports en commun existants.

Vallée Sud Aménagement, l'acteur aménagement du Territoire

Au service des communes, Vallée Sud - Grand Paris s'appuie sur l'expertise de Vallée Sud Aménagement, un acteur clé qui met son savoir-faire et ses compétences au service du territoire. Véritable outil de pilotage et d'ingénierie, Vallée Sud Aménagement assure le suivi et la gestion des projets d'aménagement et de construction.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur valleesud-amenagement.fr

Des projets concertés

La concertation est une étape essentielle dans la réalisation des projets d'aménagement pour Vallée Sud - Grand Paris. Elle permet de recueillir l'avis et les propositions des habitants, des associations, des professionnels et des usagers concernés. L'objectif de la concertation est de favoriser la co-construction du projet et de favoriser son appropriation par les différents publics concernés.



ZAC Jean Zay à Antony

La ZAC, un outil au service de projets ambitieux

Afin de mener à bien l'aménagement du Territoire, une intercommunalité peut décider, à la demande des villes, de créer une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC). La ZAC est une procédure qui permet de créer un nouveau quartier ou de réhabiliter un secteur existant. L'aménagement doit répondre à un objectif d'intérêt général, notamment par la création de logements, de bureaux, d'espaces verts, ou de commerces.

En concertation avec les villes, l'intercommunalité peut acquérir les terrains nécessaires, réaliser les équipements publics (routes, réseaux, espaces verts, etc.) et piloter la construction des bâtiments.

Quelques exemples de projets sur le Territoire

► La ZAC Jean Zay à Antony

Depuis 2009, la Ville et la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre œuvrent à la réhabilitation du quartier Jean Zay. Entre 2014 et 2017, un des bâtiments fait l'objet d'une lourde réhabilitation, devenant le premier projet de Vallée Sud - Grand Paris. Cet aménagement a pour objectif de :

- Construire plus de 1100 logements dont 585 sont destinés aux étudiants
- Réaliser plusieurs équipements publics
- Renforcer les liaisons urbaines avec le Parc de Sceaux
- Offrir au quartier une centralité animée, conviviale autour d'une place commerciale et paysagère avec plus de 4000m² de commerces et de services
- Renforcer la trame verte

En 2022, le projet de quartier de la ZAC Jean Zay a été désigné lauréat des « 100 Quartiers Innovants et Ecologiques » par la Région Ile-de-France.



Jean-Yves Senant, Maire d'Antony et Jean-Philippe Dugoin-Clément, Vice-Président de la Région IDF

► La ZAC des Paradis à Fontenay-aux-Roses

La Cité des Paradis édifiée à la fin des années 1950 et composée de plus de 800 logements, est aujourd'hui inadaptée et vétuste. Le projet répond donc à plusieurs objectifs :

- le renouvellement du quartier, par la démolition-reconstruction des logements existants et la construction de 650 logements supplémentaires ;
- la création d'espaces publics qualitatifs : préservation du bois des Platanes, création d'un grand verger, aménagement de la promenade Verlaine ;
- l'implantation de commerces et services et la réalisation d'équipements publics

Le projet repose sur un modèle innovant de rénovation urbaine qui concilie l'accueil de nouveaux habitants et le maintien sur site de l'ensemble des habitants actuels.

La réalisation de ce programme se déroulera en plusieurs phases de 2021 à 2035.

► Le Secteur des Arues à Châtillon un écoquartier multifonctionnel

Par sa proximité directe avec des infrastructures de transports en, le secteur des Arues est un site stratégique pour le développement de la ville de Châtillon. La Ville et le Territoire mènent une réflexion sur l'aménagement de cette zone afin que la population, les associations, les entreprises et les commerçants profitent de cette localisation exceptionnelle.



Projet ZAC des Paradis à Fontenay-aux-Roses

Le projet prévoit de :

- Construire un lycée et des infrastructures sportives, culturelles et associatives,
- Élargir la Coulée Verte pour lutter contre le phénomène d'îlots de chaleur urbains et le risque de ruissellement des eaux pluviales,
- Construire de nouveaux logements et commerces de proximité
- Aménager des espaces publics

► Le quartier Gare à Clamart

La gare Fort d'Issy-les-Moulineaux-Vanves-Clamart sera l'une des premières gares mises en service de la ligne 15 sud

du Grand Paris Express. Le projet du nouveau quartier de la gare prévoit :

- Près de 300 logements
- Le réaménagement de nouveaux espaces publics
- Environ 2000m² d'implantation de commerces et d'équipements publics et privés
- Un parking public d'environ 200 places

Cet aménagement a pour ambition de construire une entrée de ville qualitative et attractive. Il s'agira également d'offrir aux piétons et aux cyclistes une place plus confortable et sécurisée tout en favorisant la fluidité des transports en commun.



Le projet du quartier Gare à Clamart

La compétence politique de la ville de Vallée Sud



Quartier de la Pierre Plate à Bagneux

Au titre de ses compétences obligatoires, Vallée Sud - Grand Paris gère la politique de la ville et pilote les deux contrats de ville adoptés en 2015 par les anciennes communautés d'agglomération des Hauts-de-Bievre et Sud de Seine. L'objectif est d'œuvrer pour améliorer les conditions de vie des habitants dans les quartiers prioritaires à travers quatre grands



Inauguration de la réhabilitation des résidences Prokofiev, Debussy et Chopin du quartier de la Pierre Plate à Bagneux, le 17 novembre 2022.

axes : la cohésion sociale, le cadre de vie, l'habitat et le renouvellement urbain, le développement économique et l'emploi. Un nouveau contrat de ville verra le jour fin 2023 pour remplacer les deux anciens.

Les réhabilitations des résidences Prokofiev, Debussy et Chopin du quartier de la Pierre Plate à Bagneux en sont un parfait exemple. Il s'agit d'un projet d'« intérêt national » dont les objectifs sont notamment d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants, de permettre une meilleure mobilité via l'accès des métros, d'optimiser les performances énergétiques des bâtiments et d'ouvrir le quartier à de nouvelles voies automobiles et piétonnes. Pour ce projet, le Territoire a contribué à hauteur de 15 millions d'euros.

Marie-Hélène AMIABLE,

Maire de Bagneux et Vice-Présidente de Vallée Sud – Grand Paris



Onze : Que permet l'intercommunalité en matière de politique de la ville ?
Marie-Hélène AMIABLE : L'intercommunalité doit pouvoir répondre à une question : comment ensemble, élus et acteurs du territoire, nous travaillons à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers classés politique de la ville et leur apporter des réponses concrètes, en termes d'emploi, de logement et de services ?

L'intercommunalité est utile pour impulser la mise en réseaux, favoriser le partage d'expériences, faire profiter les habitants d'actions portées par le territoire (clauses d'insertion, forum emploi...). Elle peut concourir à mieux articuler la politique de la ville et l'aménagement et ainsi, élaborer des

politiques globales avec comme objectif de réduire les écarts entre les territoires.

Onze : A Bagneux, quel projet travaillé avec le territoire vous tient particulièrement à cœur ?

Marie-Hélène AMIABLE : Celui de la ZAC des Musiciens, quartier qui bénéficie du soutien de l'ANRU. Avec les habitants, nous nous sommes beaucoup mobilisés pour obtenir cette reconnaissance pour le quartier de la Pierre Plate et des moyens conséquents. La contribution du territoire à hauteur de 15 millions d'euros et l'implantation du futur théâtre illustrent son engagement pour la réussite de ce projet.

Les chantiers sont lancés : 300 locataires viennent d'être relogés. Le projet prévoit des réhabilitations et de nouveaux logements mixtes, les reconstructions de la crèche et du centre social, du gymnase et du collège par le Département, de nouveaux espaces publics arborés et l'extension du parc Mandela... Pour que le développement de la ville profite à toutes et tous, et d'abord à celles et ceux qui ont le plus besoin.

La Cité Jardin à Châtenay-Malabry : un projet d'histoire et d'écologie

La Cité Jardin est constituée d'un patrimoine urbain de 216 bâtiments et de 3311 logements occupés par près de 7175 habitants. Sur ce projet, le Territoire, en coordination étroite avec la Ville, veille particulièrement à concilier enjeux patrimoniaux, ambitions sociales et transition écologique.

Les travaux entre la Ville de Châtenay-Malabry, Vallée Sud - Grand Paris, les services de l'Etat et Hauts-de-Bievre Habitat ont abouti aux premières orientations du projet et notamment à la délimitation d'un site patrimonial remarquable.



La Cité Jardin à Châtenay-Malabry

La compétence du logement étudiant à Vallée Sud – Grand Paris

Vallée Sud - Grand Paris est compétent en matière de logement étudiant. L'intercommunalité est ainsi propriétaire des résidences universitaires Jean Zay à Antony, Vincent Fayot à Châtenay-Malabry et Castel Régina à Bourg-la-Reine. La gestion de ces résidences est effectuée par le CROUS de Versailles dans le cadre d'une convention.

Pour le Castel Régina, le Territoire a mené, à la demande de la ville de Bourg-la-Reine, un projet de réhabilitation et de restructuration pour transformer cet ancien EPHAD en résidence étudiante sociale de 101 chambres et y installer une maison de santé pour la ville.



La résidence universitaire d'Antony



Le projet Castel Régina à Bourg-la-Reine

La politique de l'habitat à Vallée Sud – Grand Paris

Vallée Sud Habitat est un office public de l'habitat (OPH) né en 2021 de la fusion de Clamart Habitat et de Châtillon Habitat. Cet office constitue aujourd'hui l'unique organisme public de gestion et de développement du logement social du Territoire Vallée Sud - Grand Paris.

L'OPH dispose d'un parc de logements sociaux locatifs sur les communes de Clamart et de Châtillon, ainsi que des logements en accession à la propriété pour les personnes qui souhaitent devenir propriétaires de leur logement.



**Vallée Sud
HABITAT**

Grand Paris

Avec vous, le Territoire dessine son avenir

La concertation pour l'élaboration du PLUi se poursuit avec la phase de traduction règlementaire des grands objectifs définis dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.



Nombreux participants à l'atelier de Montrouge, en présence d'Etienne Lengereau, Maire et Vice-Président de Vallée Sud - Grand Paris

Réfléchir ensemble aux futures règles de constructibilité applicables sur le Territoire, c'est l'objectif des ateliers de concertation qui se sont tenus dans chacune des onze villes de l'intercommunalité au cours de ce printemps.

Les participants ont échangé, exposé leur expertise d'habitant du Territoire et proposé des idées autour de plusieurs thématiques, notamment sur la place de la nature en ville, les formes urbaines et la qualité du logement ainsi que sur l'offre commerciale.

Le crayon à la main, post-it en renfort, ce sont sur les plans de leur commune et de l'intercommunalité où les acteurs de ces ateliers ont indiqué leurs choix d'emplacement de nouveaux espaces

verts, de créations d'itinéraires de mobilités douces, de futurs commerces de proximité... autant de sujets concrets pour protéger et améliorer le cadre de vie. La densification urbaine, la hauteur des constructions, la qualité du logement, la préservation des zones pavillonnaires et la place du commerce en ville ont également donné lieu à de nombreuses propositions dans lesquelles l'adaptation nécessaire à la transition écologique s'exprimait largement.

Témoignage de Julien, participant de l'atelier PLUi de Malakoff

« Au tout début, je ne savais pas trop à quoi m'attendre, j'ai plutôt été agréablement surpris, c'était bien expliqué, bien encadré par la personne qui animait notre table... Ma motivation première,



comme celle d'autres participants, était de prendre de l'info par rapport à une situation personnelle, mais j'ai très vite compris que ce n'était pas le sujet de la réunion ... Dans ces ateliers, ce qui est

Les objectifs du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le PLUi exprime le projet d'aménagement du Territoire pour les dix prochaines années autour de trois grands objectifs :

- Amplifier les actions du Territoire sur la transition écologique, le renforcement de la trame verte et la préservation de la biodiversité
- Conforter l'attractivité et le rayonnement du Territoire
- Améliorer le cadre de vie de tous les habitants et actifs

Le projet sera arrêté lors du Conseil de Territoire de rentrée avant d'être soumis à l'avis des partenaires institutionnels puis à l'avis des habitants lors d'une enquête publique en 2024. Le projet sera approuvé fin 2024. Les règles définies seront alors applicables.

vraiment très intéressant c'est d'avoir des intervenants extérieurs qui sont neutres. Ils insistent sur le fait que l'on doit prendre du recul par rapport à nos situations individuelles. Finalement, j'ai été ravi de voir que la place de l'environnement, sur la partie énergétique ou sur la partie davantage cadre de vie, est l'axe prioritaire qui a été donné par les municipalités dans le cadre du PLUi. J'ai aussi pu dire à quel point j'étais d'accord sur la partie commerces de proximité... Je trouverais vraiment intéressant, spécialement à Malakoff parce que c'est l'état d'esprit, que la municipalité favorise l'émergence de commerces qui puissent être dans la circularité... il y a des ressourceries qui sont top, mais il faudrait aussi inciter les gens à s'installer pour réparer les choses, pour que ça ne parte pas à la benne. Dans nos villes, si on sait qu'un artisan peut réparer, on ne va peut-être pas jeter. Cela peut avoir un vrai impact environnemental dans le cadre de la collecte des déchets. Si j'é mets moins de déchets parce que je pérennise et je répare, intrinsèquement cela réduit les coûts de collecte ... »



Jacqueline Belhomme, Maire de Malakoff et vice-présidente de Vallée Sud - Grand Paris, Benoit Blot, vice-président de Vallée Sud - Grand Paris en charge du PLUi, ont introduit les travaux de l'atelier à Malakoff.



Dans les villes du Territoire, les équipes de Vallée Sud - Grand Paris à la rencontre des habitants pour présenter le PLUi. Ici à Châtillon et à Bagneux.

La concertation se poursuit !

Pour vous exprimer sur l'élaboration du PLUi, plusieurs moyens sont à votre disposition :

- Des registres de concertation au siège de Vallée Sud - Grand Paris et dans les onze mairies du Territoire
- Un site internet dédié à la démarche PLUi avec l'ensemble des informations en lien avec le projet et une carte participative pour recueillir votre perception et vos suggestions pour l'avenir du Territoire : <https://plui.valleesud.fr>. Vous pouvez également nous écrire à l'adresse suivante : contact.plui@valleesud.fr

Pour plus
d'information



À noter sur vos agendas :

Grande réunion publique sur le PLUi
Lundi 26 juin à 19h au Conservatoire de Sceaux/Bourg-la-Reine
11-13 boulevard Carnot - Bourg-la-Reine



Finances : une gestion saine et efficace

Grâce à une politique rigoureuse d'économies rendue possible par la mutualisation des moyens, Vallée Sud – Grand Paris est aujourd'hui en mesure d'investir plus de 450 millions d'euros sur les prochaines années au service des habitants du Territoire.

Vallée Sud - Grand Paris est une intercommunalité qui dispose d'un budget propre, distinct des budgets des communes qui la composent. Le budget de Vallée Sud - Grand Paris est voté chaque année par le Conseil territorial.

Les principales sources de financement du Territoire sont les contributions financières des communes membres, la fiscalité locale (TEOM et CFE), les recettes de tarifs des services publics, les dotations et les subventions publiques.

Le budget de Vallée Sud - Grand Paris est destiné à financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'intercommunalité. Les dépenses de fonctionnement comprennent les dépenses courantes liées au fonctionnement des services et des équipements (charges de personnel, fluides, etc.). Les dépenses d'investissement concernent

quant à elles les projets d'investissement portés par Vallée Sud - Grand Paris (construction d'équipements, rénovation d'infrastructures, grosses réparations et entretien, etc.).

Enfin, la gestion financière de Vallée Sud - Grand Paris est soumise au contrôle de la Chambre régionale des comptes, qui vérifie la régularité et la sincérité des comptes de l'intercommunalité.

Mutualiser pour économiser

Le principe de mutualisation des besoins et des moyens est au cœur du fonctionnement du Territoire. C'est grâce à ce principe que le Territoire optimise ses dépenses.

Depuis sa création en 2016, Vallée Sud - Grand Paris s'est attelée à consolider ce principe en résultat. Ainsi, grâce au marché de collecte des déchets ce sont près de 2 millions d'euros qui ont été écono-

misés chaque année, ce qui a permis au Territoire d'engager une baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) dans 9 villes sur 11 avec l'horizon d'un taux unique sur l'ensemble du Territoire autour de 5% en 2028.

Investir massivement pour l'avenir

La capacité financière de Vallée Sud - Grand Paris lui a permis de réaliser une programmation pluriannuelle d'investissement de grande envergure. Ces investissements concernent toutes les compétences qu'exerce le Territoire avec un seul objectif : améliorer le cadre et la qualité de vie de ses habitants.

Ainsi, grâce à une gestion saine et efficace de ses finances, un Plan pluriannuel d'investissement (PPI) de 450 millions d'euros a été élaboré et permet de planifier les investissements de l'intercommunalité sur plusieurs années.



452M€

c'est le montant des investissements prévus pour les prochaines années



63,5M€

pour l'environnement et les mobilités durables

114,4M€

pour les infrastructures réseaux



Zoom sur le budget 2023

Grâce à une gestion saine, efficace et mutualisée de ses finances, Vallée Sud - Grand Paris a réussi à dégager des recettes de fonctionnement supérieures à celles de ses dépenses.

Par cet équilibre positif, le Territoire est aujourd'hui en mesure de proposer un plan d'investissement ambitieux pour l'année 2023 qui s'élève à plus de 150 millions d'euros.



Le budget 2023 de Vallée Sud - Grand Paris a été adopté lors du conseil territorial du 23 janvier 2023.

Grâce à cet investissement massif, Vallée Sud - Grand Paris renforce son engagement en faveur de la transition écologique grâce à un budget ambitieux de plus de 63 millions d'euros pour l'environnement et les mobilités durables. D'ailleurs, depuis 2022, le Territoire présente un budget vert qui prend en compte l'impact des dépenses de fonctionnement selon six enjeux environnementaux.

Afin d'assurer un cadre de vie agréable à ses habitants, le Territoire a également

décidé d'investir, pour l'aménagement et le développement territorial, près de 58 millions d'euros d'investissements et plus de 114 millions d'euros pour les infrastructures réseaux (voirie, enfouissement des lignes haute tension, éclairage public, assainissement etc.).

Enfin, pour garantir un accès à ses infrastructures culturelles et sportives et une offre riche pour tous les habitants Vallée Sud - Grand Paris dédie plus de 56 millions d'euros pour sa politique cultu-

relle et plus de 125 millions pour sa politique sportive. Par ces investissements, le Territoire pourra réhabiliter, reconstruire et moderniser ses infrastructures territoriales culturelles et sportives (piscines, théâtres, conservatoires et médiathèques).

Ces investissements ont été rendus possibles grâce aux économies réalisées par la mutualisation des moyens et traduisent les engagements pris par les 11 villes de Vallée Sud - Grand Paris pour les habitants.



125,2M€
pour le sport



58M€
l'aménagement
et le
développement
territorial



56,7M€
pour la culture



34,1M€
pour l'habitat
et le logement

Eau et assainissement : l'importance d'un service public efficace !

Depuis sa création, Vallée Sud – Grand Paris exerce la compétence assainissement, ce qui lui a permis de développer une expertise technique et de s'adapter aux enjeux écologiques et sportifs !



Le réseau d'assainissement du territoire, long de 516 kilomètres, permet la collecte et l'acheminement des eaux usées et pluviales vers les réseaux interdépartementaux. Les eaux sont ensuite traitées aux stations d'épuration du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) avant rejet au milieu naturel.

Protéger les cours d'eau

Les eaux usées proviennent des eaux ménagères, de rejets issus des activités industrielles, ou encore des eaux de vidange des bassins de natation et de baignade.

La collecte de ces eaux est une étape cruciale pour éviter la pollution des cours d'eau. A Vallée Sud - Grand Paris, cette col-

lecte se fait grâce à un réseau de canalisations souterraines qui achemine les eaux vers les collecteurs du département des Hauts-de-Seine ou du SIAAP. Ce réseau est dimensionné en fonction de la population de la collectivité et des caractéristiques du Territoire (pentes, sols, etc.).

Un service public de qualité

La collecte des eaux usées est un enjeu majeur pour préserver la qualité des cours d'eau et des nappes phréatiques, en limi-

tant les déversements d'eaux polluées dans ces milieux naturels en raison de fuites ou de mauvais branchements.

À cette fin, l'intercommunalité assure l'entretien et l'exploitation de ces réseaux par des campagnes de curage, de dératisation et d'inspections télévisuelles. Suite à ces inspections, le Territoire décide de réaliser soit des opérations de réparations des réseaux pour assurer l'étanchéité des canalisations soit de remplacer les tuyaux d'assainissement.



16 M€ c'est le budget annuel pour la rénovation des réseaux d'assainissement.



30km de réseaux d'assainissement rénovés depuis 2016.

Vallée Sud – Grand Paris à vos côtés

Vallée Sud - Grand Paris est au service des particuliers et professionnels pour les nouveaux branchements ou les mises en conformité de leurs installations.

Dans le cadre des JO 2024, votre intercommunalité a signé une convention avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) qui vous aide financièrement dans la mise en conformité de vos installations :

- Jusqu'à 4 200 € pour une mise en conformité ;
- Jusqu'à 1 000 € pour la déconnexion totale des eaux pluviales.

Rendez-vous sur le portail Espace Public sur valleesud.fr, rubrique vos démarches, afin d'effectuer une demande de subvention pour mise en conformité du branchement d'assainissement.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 décembre 2023.



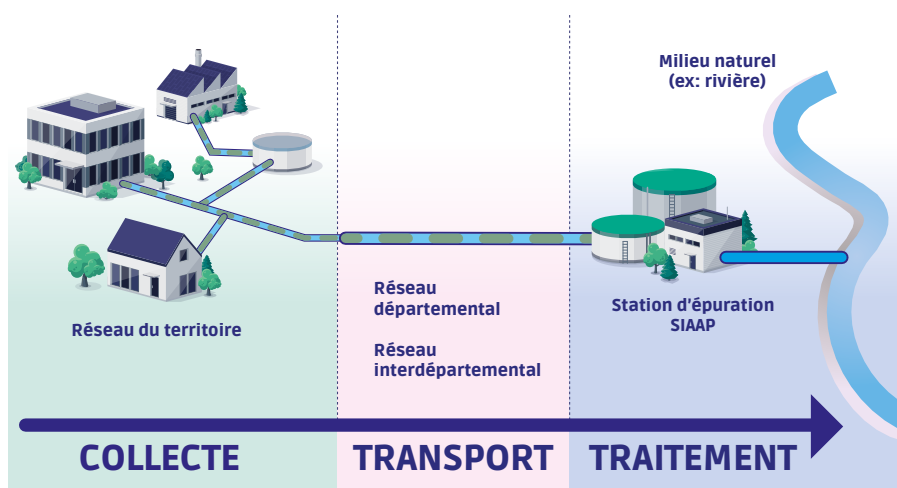
Préserver l'environnement

Le traitement des eaux usées est une étape essentielle pour éviter la pollution des cours d'eau. A Vallée Sud - Grand Paris, les eaux usées sont traitées dans des stations d'épuration gérées par le SIAAP. A l'issue de ce traitement, les eaux sont déversées dans la Seine, dans la Marne ou dans la Bièvre.

Les eaux pluviales : un enjeu écologique

Les eaux pluviales sont celles qui proviennent des précipitations atmosphériques, des eaux d'arrosage et de lavage, des jardins etc. Les eaux collectées sont restituées soit dans la Bièvre, soit dans la Seine.

Dans l'espace privé, la récupération et la gestion des eaux pluviales est laissée à la discrétion des habitants avec pour objectif le 0 rejet vers les réseaux d'assainissement. Si cet objectif s'adresse aux habitants, l'espace public doit tenir compte des eaux de ruissellement qui, au niveau du Territoire, sont gérées par des réseaux



d'eaux pluviales ou sont stockées dans des bassins qui permettent d'éviter le risque d'engorgement au niveau des stations d'épuration.

La récupération de ces eaux est un enjeu écologique pour l'intercommunalité dont les projets d'aménagement tiennent compte dans leur conception : végétaliser les espaces publics, favoriser des revêtements perméables pour les places de sta-

tionnement, désimperméabiliser les sols... Ces solutions permettent de réduire le volume collecté et favoriser l'infiltration dans les sols.

La gestion des eaux usées et pluviales est un enjeu majeur pour l'intercommunalité, qui doit assurer un service public efficace pour préserver l'environnement et assurer la qualité de vie des habitants.

Le Territoire se prépare aussi pour les JO 2024 !

Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques 2024, Vallée sud – Grand Paris œuvre à l'amélioration de la qualité de l'eau de la Seine pour les épreuves de triathlon et de natation-marathon. Le Département des Hauts-de-Seine et Vallée Sud Grand Paris ont déjà procédé à **95%** des contrôles de branchements et accompagné financièrement les propriétaires dont les installations étaient non-conformes par l'attribution de subventions de l'AESN.

Il est impératif que l'ensemble des branchements aux réseaux d'assainissement soit contrôlé, et que les travaux de mises en conformité, s'ils s'avèrent nécessaires, soient réalisés avant mars 2024.



➔ **95%** des branchements ont déjà été inspectés pour la préparation des JO

Voirie et assainissement : Zoom sur les travaux en cours

Améliorer le cadre de vie est une priorité pour votre intercommunalité. Vallée Sud – Grand Paris réalise de nombreux travaux en matière de voirie et d'assainissement.

Dans plusieurs villes du Territoire, des travaux sont en cours en matière d'assainissement pour réaliser de nouveaux aménagements sur l'espace public. En concertation avec les communes, ces travaux concernent la voirie ou l'éclairage public avec pour objectif de rendre le cadre de vie plus agréable et apaisé. Et pour chaque projet d'aménagement de voirie, les riverains concernés sont concertés via la plateforme numérique Infos Voirie.

Et pour chaque projet d'aménagement de voirie, les riverains concernés sont concertés via la plateforme numérique Infos Voirie.

Pour suivre les projets d'aménagement voirie du Territoire, flashez ce QRCode



Les travaux d'assainissement

Veiller au bon fonctionnement des réseaux d'assainissement est une priorité. Les travaux menés consistent en la modernisation et la sécurisation des réseaux pour un assurer une gestion de l'eau responsable et efficace.



Rue Eugène Varlin à Malakoff



Rue de l'église à Antony



Rue Pierre Loti à Bourg-la-Reine

L'ACTU DES TRAVAUX

Vallée Sud - Grand Paris investit pour votre cadre de vie



Rue de la Vanne à Montrouge

Nature des travaux : Voirie / éclairage public

Les travaux du réaménagement de la rue de la Vanne battent leur plein. Et déjà, les premières plantations donnent vie au projet de réaliser un aménagement durable avec une rue à la circulation apaisée et largement végétalisée. L'emploi de matériaux clairs permettra également de lutter contre les îlots de chaleur. Fin des travaux prévue pour septembre 2023.



Rue Hélène Roederer à Châtenay-Malabry

Nature des travaux : Assainissement / Voirie / éclairage public

Dans le cadre de la requalification de la rue Hélène Roederer, un passage piéton et un plateau surélevé ont été créés afin de ralentir la circulation et de sécuriser les traversées piétonnes. Le réseau d'éclairage public a été enfoui et des candélabres à LEDS ont été installés. De plus une gestion des eaux de ruissellement sera mise en œuvre prochainement sous stationnement par la pose de pavés infiltrants. Fin des travaux prévue pour mi-juin.



Rue Pierre Bogaert à Clamart

Nature des travaux : Assainissement / voirie / éclairage public

Une place importante sera donnée aux espaces végétalisés dans cette rue de Clamart qui bénéficiera d'une requalification complète de la voirie et d'un éclairage renové suite aux travaux d'assainissement réalisés au préalable. Fin des travaux prévus pour fin juin.



Rue Gambetta à Fontenay-aux-Roses

Nature des travaux : Assainissement / voirie

L'objectif des travaux est notamment de sécuriser la circulation piétonne et de réduire la vitesse des véhicules par la création d'un plateau surélevé. L'espace végétalisé existant sera également élargi. Fin des travaux prévue pour fin juin.



Un conservatoire rénové et durable

À Antony, le conservatoire Darius Milhaud fait l'objet d'importants travaux de rénovation énergétique pour le confort de ses usagers.



Au début de l'année 2024, le conservatoire d'Antony bruissera à nouveau des pas des élèves et des sons mélodieux s'échappant des salles de cours. Le conservatoire retrouvera sa vie dans un nouveau décor et de meilleures conditions pour les élèves et les enseignants.

Les travaux de rénovation entrepris ont pour objectifs d'améliorer l'accueil et la pratique au sein du conservatoire, d'en garantir la qualité d'usage tout au long de l'année mais aussi de réduire drastiquement les consommations énergétiques et

de limiter l'impact environnemental du bâtiment (-74 % d'émissions de gaz à effet de serre.)

Montant des travaux : 4,2 M€ TTC



Trois questions à Jean-Yves Senant, Maire d'Antony, et Vice-Président du Territoire



Onze : Le conservatoire Darius Milhaud bénéficie d'une rénovation importante. Quelle importance cela représente-t-il pour vous ?

Jean-Yves Senant : *Le conservatoire à rayonnement intercommunal d'Antony, agréé par l'Etat, accueille chaque année plus de mille deux cent cinquante élèves encadrés par plus de soixante-dix professeurs. C'est bien évidemment un établissement reconnu pour l'excellence de l'enseignement artistique qui y est proposé. Construit en 1996, le conservatoire Darius Milhaud nécessite aujourd'hui une profonde rénovation, tant en termes de confort d'usage que de ventilation de l'air intérieur, sa performance énergétique ne correspond plus également aux exigences actuelles.*

Onze : Les travaux vont améliorer la performance énergétique du bâtiment : une priorité que l'on ne peut plus ignorer ?

C'est effectivement un enjeu majeur aujourd'hui, dont nous devons collectivement nous saisir. Les travaux de rénovation du conservatoire Marius Milhaud ont pour objectifs d'améliorer l'accueil des utilisateurs mais aussi de réduire drastiquement les consommations énergétiques pour répondre aux nécessités de la transition écologique. Un système informatique de supervision permettra notamment de suivre en temps réel la performance énergétique du bâtiment et d'intervenir en cas de détection d'anomalie. Nous avons pour ambition de réduire la consommation d'énergie finale bien au-delà des 40% imposés par le décret tertiaire puisque l'objectif est une réduction de 60%.

Onze : Quel est l'apport de Vallée Sud - Grand Paris pour la ville d'Antony ?

Dans le cadre de l'intercommunalité, Antony a confié la gestion de son conservatoire et de quelques autres équipements au Territoire Vallée Sud Grand Paris en 2009. C'est à ce titre que le Territoire assure les enseignements du conservatoire depuis cette date et a entrepris les travaux de rénovation. C'est aussi à ce titre qu'il a construit en 2018 la nouvelle piscine Pajeaud et en 2021 le nouveau théâtre. Le Territoire a ainsi contribué puissamment à enrichir le patrimoine de notre ville.

Aquapol de Montrouge : objectif performance énergétique

À compter de la rentrée prochaine, l'Aquapol accueillera de nouveau ses usagers, après des travaux de rénovation qui améliorent le confort et l'efficacité énergétique du bâtiment.

Quatorze ans après son ouverture, l'Aquapol se refait une beauté ! Le centre aquatique, comprenant un bassin de 6 lignes d'eau, une salle de remise en forme et un solarium de 500 m, bénéficie d'importants travaux pour améliorer le confort des usagers et du personnel.

Des espaces réaménagés

La création d'un nouvel accueil, la réfection des plages du grand bassin et la rénovation du solarium permettront de mieux apprécier tous les espaces de l'établissement. Le solarium sera métamorphosé avec l'installation d'une zone sportive de type Cross Fit, en lien direct avec l'espace fitness intérieur, la création d'une ombrière et un traitement paysagé qui intègre de nouveaux murets et clôtures.

Moins de dépenses énergétiques

Aujourd'hui, toute rénovation patrimoniale se doit d'intégrer les préoccupations énergétiques. Les travaux réalisés à l'Aquapol prennent en compte cette exigence. La réfection complète de la chaufferie, la remise à neuf des équipements techniques de traitement de l'air, le remplacement de l'éclairage par des led et le remplacement des deux ascenseurs vont permettre d'améliorer sensiblement la performance énergétique du bâtiment. Les travaux

permettront d'atteindre un gain d'efficacité énergétique de l'équipement à hauteur de 30%. Plus spécifiquement, la consommation de gaz sera réduite de 27% et la consommation d'électricité de 22%.

Montant des travaux : 1,8 M€ HT



Trois questions à Étienne Lengereau, Maire de Montrouge et Vice-Président du Territoire



Onze : L'Aquapol réouvre en septembre après une année de travaux. Quelle place occupe cet équipement dans votre ville ?

Étienne Lengereau : L'Aquapol est à la fois un lieu sportif et un lieu de rencontre, proposant de nombreuses activités à pratiquer en famille, entre amis ou seuls que ce soit pendant les vacances ou toute l'année. Il tient une place prépondérante et favorise les échanges et la création de lien social. Quel que soit son âge, les habitants prennent plaisir à s'y retrouver pour se baigner, nager, faire du sport ou encore bronzer au soleil.

Onze : Quel fut l'apport de Vallée Sud - Grand Paris dans cette rénovation ?

Étienne Lengereau : Ce projet concrétise une réflexion menée pendant plusieurs mois par Vallée Sud-Grand Paris de concert avec la Mairie. Il répond à la nécessité de rénover le bâtiment et ses installations techniques pour certaines devenues désuètes, et d'améliorer la performance énergétique du bâtiment.

Onze : L'Aquapol va gagner 30 % en matière d'efficacité énergétique. Quelle importance cela revêt-il à vos yeux ?

Étienne Lengereau : Nous sommes engagés depuis une dizaine d'années déjà dans la rénovation énergétique de nos bâtiments. Nous avons pour objectifs de réduire notre consommation énergétique de 10 % en 2023 et 40 % d'ici 2030. Nous avons même ouvert une cellule énergie et environnement pour réaliser un suivi et des reportings réguliers de la consommation des fluides et la qualité de l'air.



1 Lancement du réseau Vallée Sud Bus

Officiellement lancé le 14 janvier 2023, Vallée Sud Bus est le nouveau réseau de transport en commun de 10 lignes de votre intercommunalité. Géré en partenariat avec IDFM et opéré par Transdev, Vallée Sud Bus est l'aboutissement d'une volonté de proximité entre les villes avec l'amélioration des tracés des lignes de bus, l'augmentation du nombre des arrêts et un service de transport à la demande pour les villes de Bourg-la-Reine, Clamart et Sceaux.

2 et 3 Inauguration de la rue Maurice Philippet à Fontenay-aux-Roses

La rue Maurice Philippet a été inaugurée le 18 mars 2023 à Fontenay-aux-Roses, en présence du Maire, Laurent Vastel et du président du Territoire, Jean-Didier Berger. La rue a bénéficié d'une rénovation complète avec des travaux d'assainissement, d'éclairage public et de voirie. L'aménagement de la rue a été repensé avec la création d'une zone de rencontre et d'espaces végétalisés. Montant des travaux : 2,9 millions d'euros.



Retour en images

4 Une association pour prolonger la ligne 4 du métro

Onze élus du sud des Hauts-de-Seine se sont regroupés en association pour obtenir le prolongement de la ligne 4 du métro, depuis la station Lucie Aubrac à Bagneux jusqu'à Châtenay-Malabry pour réaliser la jonction avec le T10 en utilisant les voies du RER B. Ce projet structurant pour les communes permettrait de développer l'offre de transports en commun sur le Territoire.

5 à 7 Salon Déclic'emploi à Montrouge

Vallée Sud - Grand Paris et Vallée Sud Emploi en collaboration avec la ville de Montrouge ont organisé un salon en faveur de l'emploi local le 11 mai 2023 au Beffroi de Montrouge. Une cinquantaine d'entreprises, 40 centres de formation, des acteurs de l'insertion et de l'entrepreneuriat ont accueilli tout au long de la journée près de 1200 visiteurs. Conférences, ateliers, conseils ont rythmé ce salon utile pour rapprocher les entreprises du Territoire qui recrutent et les demandeurs d'emploi. Chantal Brault, Présidente de Vallée Sud Emploi et Etienne Lengereau, Maire de Montrouge et Vice-Président du Territoire ont accueilli les premiers visiteurs du salon.



4



5



3



6



7

Les parkings vélo : une réponse aux enjeux de mobilité durable

Le vélo est de plus en plus plébiscité comme mode de transport alternatif et écologique et participe à la réalisation des objectifs du Plan Climat Air Energie du Territoire.



Parking vélo sécurisé à Fontenay-aux-Roses

Les problèmes de vol et de sécurité peuvent freiner l'utilisation du vélo en ville. Pour répondre à ces enjeux, Vallée Sud - Grand Paris a mis en place des parkings vélos pour favoriser l'usage du deux-roues sur son territoire.

Des parkings vélos pour garantir la sécurité des usagers

Les parkings vélos sont des espaces sécurisés où les cyclistes peuvent stationner leur vélo en toute tranquillité, à l'abri des vols et des intempéries. À Vallée Sud - Grand Paris, les parkings vélos sont accessibles à tous les usagers du territoire.

Ces espaces sont équipés de dispositifs de sécurité tels que des caméras de surveillance, des systèmes de verrouillage et de contrôle d'accès pour garantir la sécurité des vélos et de leurs propriétaires.

Des parkings vélos pour faciliter l'usage du vélo en ville

Les parkings vélos à Vallée Sud - Grand Paris sont également conçus pour faciliter l'usage du vélo sur les trajets domicile-travail. En effet, ces parkings sont situés à proximité des gares du Territoire et facilitent l'intermodalité vélo / transport collectif. Positionnés à proximité des axes de

circulation et des lieux de vie tels que les gares et les centres villes, ils permettent aux usagers de se déplacer rapidement et efficacement. Ces parkings vélos sont financés par le Territoire et par Île-de-France Mobilités.

Les parkings vélos sont également équipés de bornes de recharge pour les vélos électriques, offrant ainsi une solution de recharge pratique pour les cyclistes.

Une solution durable pour répondre aux enjeux de mobilité

La mise en place des parkings vélos à Vallée Sud - Grand Paris s'inscrit dans une démarche de mobilité durable visant à encourager les modes de transport écologiques et à limiter les émissions de gaz à effet de serre.

D'ici 2030, conformément au PCAET, l'objectif est d'atteindre 10% de part modale domicile travail et ainsi d'éviter le rejet de 180 000t de CO2 - soit près de 180 000 allers-retours Paris - New-York !

Pour répondre à cet objectif, le Territoire et les villes souhaitent équiper l'ensemble des gares du territoire d'ici 2025 de parkings sécurisés afin de compléter le maillage du Territoire. L'ambition finale de l'intercommunalité est de déployer 1000 places sur tout le Territoire à proximité des logements qui ne sont pas équipés de parkings privés à vélo, à proximité des équipements publics et des commerces de centres-villes.

Ces espaces de stationnement pour les vélos offrent une solution pratique et sécurisée pour les usagers et contribuent à réduire les encombrements routiers et les problèmes de stationnement en ville.



Parking vélo sécurisé à Châtillon

Quelques conseils pratiques :

- Les parkings à vélos sécurisés, proposés par le Territoire, sont accessibles 24h/24h et 7j/7.
- L'abonnement est gratuit pour les détenteurs d'un abonnement Navigo annuel (Navigo annuel, Imagin'R, Senior)
- L'inscription se fait en ligne via le site : abris-velos.valleesud.fr
- L'abonnement peut être chargé sur carte Navigo. Si vous n'êtes pas titulaire d'une carte Navigo, un badge spécifique vous sera envoyé sur simple demande.



Où est ma station ?

- Les consignes existantes sont localisées :
 - o A la gare de Clamart - 40 places
 - o À la gare de Fontenay-aux-Roses - 20 places
 - o À la gare de Bourg-la-Reine - 150 places
 - o Au Parc Bourdeau d'Antony - 58 places
 - o Au métro de Châtillon-Montrouge - 56 places
- D'autres consignes s'ouvriront durant l'année 2023 :
 - o Béclère (début juillet 2023)
 - o À la gare de la Croix de Berny (été 2023)
 - o Gare de Malakoff - Plateau de Vanves (septembre 2023)
 - o Malakoff Etienne Dolet (septembre 2023)

Les offres

Abonnement annuel	 Gratuit pour les titulaires d'un Pass Navigo annuel*	OU	 30€/an
Abonnement mensuel	 Gratuit pour les titulaires d'un Pass Navigo annuel*	OU	 10€/mois
Abonnement journalier	 Gratuit pour les titulaires d'un Pass Navigo annuel*	OU	 4€/jour

* Abonnement journalier sur votre carte Navigo. Activation de l'abonnement dans l'heure.

D'ici 2025 :

- ➔ 1 000 places de stationnement sécurisées
- ➔ 6 000 places de stationnement libres



La ligne T10 arrive sur le Territoire !



Dès cette année, 4 villes du Territoire seront desservies grâce à la nouvelle ligne de tramway T10. Le tramway T10 reliera désormais Antony à Clamart en seulement 20 minutes !

Le projet ne s'arrêtera pas en si bon chemin puisque du 27 février au 24 avril 2023 a eu lieu une concertation sur le prolongement de la ligne T10 afin que chacun puisse partager son avis sur les deux options envisagées du projet : construire un tunnel ou aménager un parcours en surface ?

La Commission nationale du débat public rendra son avis sur le bilan de la concertation courant mai 2023 et en juillet 2023 Ile-de-France Mobilités décidera si le projet verra le jour mais poursuit l'information et le dialogue dans l'attente de la nouvelle phase de concertation en vue de la Déclaration d'Utilité Publique.

Vallée Sud Recycle : Pratique et écologique !

Grand rangement ou déménagement ? Faites appel à Vallée Sud Recycle pour l'enlèvement de vos encombrants.



seuls 4% l'ont été par téléphone. Et le service fonctionne bien puisqu'on ne recense qu'1% d'incident de collecte.

Châtillon et Bourg-la-Reine en septembre

Dès le mois de septembre 2023, Châtillon

électriques et électroniques et des produits toxiques. À Châtillon et Bourg-la-Reine, l'ensemble des services sera maintenu jusqu'au 31 décembre 2023.

C'est à partir du 1^{er} janvier 2024 que le service sera ensuite étendu à l'ensemble des villes du Territoire, dans le cadre du nouveau de marché de collecte de Vallée Sud - Grand Paris.



Depuis le 1^{er} janvier 2023, les villes de Clamart et d'Antony ont rejoint celles de Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses et le Plessis-Robinson pour bénéficier du service d'enlèvement des encombrants à la demande, Vallée Sud Recycle. En quelques semaines, les Clamartois et les Antoniens ont rapidement adopté ce nouveau dispositif. Les chiffres des tonnages récoltés en témoignent : **pour le premier trimestre de l'année 2023, près de 519 tonnes ont été collectées contre 287 pour la même période de l'année 2022.**

La simplicité d'utilisation de la plateforme numérique est aussi très appréciée par les utilisateurs. Sur les 10 034 rendez-vous pris,

et Bourg-la-Reine bénéficieront du service Vallée Sud Recycle. Ce service propose une collecte élargie : encombrants, déchets d'équipements électriques et électroniques et produits toxiques. Ces déchets sont ensuite valorisés dans des centres dédiés.

Vers un service unique

Depuis le 1^{er} janvier 2023, Vallée Sud Recycle est le service unique de collecte des encombrants sur Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses et le Plessis-Robinson. Au 1^{er} juillet 2023, à Clamart et à Antony, Vallée Sud Recycle remplacera complètement la collecte mensuelle ainsi que les collectes spécifiques des déchets d'équipements

Pour plus d'information



Et si vous passiez au compostage ?

Valoriser ses déchets végétaux tels que les déchets de jardin (pelouse, petits branchages...) et les restes de cuisine en produisant soi-même son compost pour enrichir de façon naturelle son jardin ou ses plantes, est facile et gratifiant.

Parmi les objectifs du PCAET, figure le souhait de l'intercommunalité de parvenir à 100 % de déchets valorisés d'ici 2030.

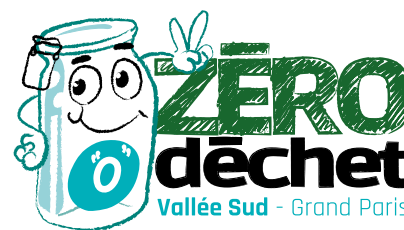
Pour avancer dans cette dynamique, Vallée Sud - Grand Paris vous propose un compos-

teur ou un lombricomposteur gratuit, livré à votre domicile. Depuis 2019, 9394 composteurs individuels et 2710 lombricomposteurs ont déjà été distribués par Vallée Sud. Et si vous passiez au compostage ?

Pour plus d'information



Zéro déchet : le défi est tenu !



À la mi-parcours du défi zéro déchet saison 22-23, l'occasion a été donnée aux participants de se retrouver pour une soirée d'échanges sur leurs parcours et participer à un atelier créatif.



Si vous commencez, vous aurez du mal à arrêter !

La vraie magie du défi zéro déchet, en plus de tous les ateliers qui nous sont proposés par Anne Courtier, responsable du défi zéro déchet à Vallée Sud - Grand Paris et son équipe, ce sont vraiment les rencontres. Quand je viens, j'ai l'impression de retrouver des amis, confie Delphine. On est ravis, on discute à propos des ateliers que l'on n'a pas pu faire, il y a un vrai réseau qui se met en place. Au sein de toutes ces villes qui sont limitrophes, on ne se connaissait pas forcément tous et maintenant, on se connaît, on échange... Et Delphine se fait la porte-parole du groupe pour convaincre de nouvelles personnes à se lancer dans l'aventure : vous n'avez rien à perdre en fait, il y a tout à y gagner ... La seule chose est que si vous commencez, ensuite vous aurez du mal à arrêter ! »

En cette soirée d'avril à Clamart, on se croirait presque dans une fête familiale ! Heureux de se retrouver, la petite trentaine de participants au défi Zéro Déchet se saluent cordialement et les conversations s'engagent rapidement autour des dernières expériences et performances réalisées. On sent ici naître une vraie communauté où l'on échange, on s'entraide et s'encourage. Car le défi zéro déchet reste un défi, comme en témoigne Delphine Fabius, qui y participe pour la première fois.

Les déchets sont une ressource



Ce défi est une évidence pour cette jeune femme qui, après le confinement, a effectué une véritable reconversion professionnelle en devenant animatrice nature auprès des enfants qu'elle retrouve régulièrement à Sceaux et Antony. A l'occasion d'opérations de sensibilisation dans les écoles sur le gaspillage alimentaire et le compost, Delphine est confortée dans ses objectifs et c'est parti pour le défi ! « Il y a des choses à mettre en place au début, des habitudes à faire évoluer... Nous sommes bien accompagnés, on est équipés dès le début d'un peson, on nous montre comment tarer ». Renseigner ses pesées est vite devenu une habitude. « J'ai trouvé qu'il y avait une vraie fluidité sur le logiciel, on peut les rentrer tous les jours ou une fois par mois ... très vite au bout d'un ou deux mois on prend le pli... »

« Aujourd'hui, je ne vois plus les déchets de la même manière, poursuit Delphine. J'en récupère une partie pour faire des activités créatives avec mes enfants, je cuisine les épluchures, je fais du compost, j'ai eu la chance de pouvoir donner mes coquilles d'huitres du jour de l'an au poulailler collectif de Bagneux, j'ai donné des tasses ébréchées au club mosaïque. C'est la première fois que j'apporte des tasses ébréchées à quelqu'un et qui est ravi, qui a le sourire sur son visage ! ... Je me rends compte que les déchets ont une valeur que les déchets sont une ressource... »



Envie de rejoindre le défi ?

Retrouvez toutes les informations, le guide des écocitoyens sur valleesud.fr



Une médiathèque historique

Haut lieu de la culture, la médiathèque La Buanderie de Clamart propose plus de 80 000 documents.

Culture est souvent synonyme d'histoire. C'est particulièrement le cas à Clamart avec l'incontournable médiathèque La Buanderie. Construit en 1893, le bâtiment tout en briques et pierres meulières qui l'accueille a d'abord appartenu à la fondation Brignole-Galliera avant de devenir un lieu qui permet à tous de lire, se documenter, regarder des films, apprendre... Avec son espace de 1800 m² et ses quatorze médiathécaires, ce lieu dispose de plus de 80 000 documents. Afin de satisfaire les amateurs de l'actualité littéraire, un large choix de nouveautés y est accessible dès leur parution. Il est aussi possible d'y profiter d'une large sélection de plus de 7000 films et séries (art et essai, comédies, drames, classiques...).

Pleinement ancrée dans notre siècle, la médiathèque permet d'emprunter une liseuse numérique et propose des ressources numériques accessibles gratuitement depuis le portail des médiathèques. Afin d'être un lieu de vie, chaque année la médiathèque organise des événements gratuits comme des conférences, rencontres dédicaces avec des auteurs, spectacles et lectures pour les enfants, animations autour du numérique et des nouvelles technologies... Par ailleurs, la médiathèque La Buanderie



fourmille toujours des projets et proposera prochainement d'emprunter une platine, un lecteur CD ou un lecteur DVD pour profiter de toutes ses ressources.

Médiathèque La Buanderie : Place Ferrari.
Tel : 01 86 63 12 30. Ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 13h à 19h, le mercredi et le samedi de 10h à 19h et le dimanche d'octobre à avril hors vacances scolaires de 10h à 14h. <https://mediathequesdeclamart.valleesud.fr/>

Une piscine pour tous

La piscine de Bagneux accueille à la fois des férus de natation et des personnes souhaitant s'amuser et se détendre.



Dotée d'un bassin sportif de 25 mètres de longueur avec deux plongeoirs, d'un bassin ludique de 12,5 mètres de longueur, d'une pataugeoire, de deux saunas, d'un hammam et d'un solarium, la piscine de Bagneux s'adresse volontairement à toutes et tous. Afin de permettre aussi à chacun de trouver son bonheur, elle organise de très nombreuses activités. Ainsi tout le monde peut suivre des cours pour apprendre à nager ou améliorer sa technique et même vaincre son éventuelle aquaphobie. Les adolescents entre 13 et 17 ans peuvent eux aussi se perfectionner dans les différentes nages ou découvrir les joies de la plongée, du plongeon et du waterpolo.

La piscine de Bagneux propose également une préparation corporelle à la naissance aussi que des remises en forme postnatales. Il est aussi possible d'y profiter de séances d'aquabike, d'aquagym, d'aquapalme... Entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, la Piscine de Bagneux a mis en place un partenariat avec le groupe hospitalier Paul Guiraud de Bagneux. Grâce à celui-ci, elle a mis en place des cours d'aquagym pour les personnes en situation de handicap. Ceux-ci se déroulent sous différentes formes (classique, tonic, aquaball...) afin de travailler la motricité et les sensations et de favoriser les relations sociales.

Piscine de Bagneux : 1, avenue de Stalingrad.
01 80 73 01 11.
Horaires disponibles sur <https://www.valleesud.fr/fr/piscine-de-bagneux>

Le permis de louer : améliorer l'habitabilité des logements

À partir du 1^{er} juillet 2023, de nouveaux critères et périmètres pour la mise en œuvre du permis de louer dans les villes de Châtillon et de Sceaux seront instaurés. Explications.



2022, a modifié les critères et périmètres retenus dans le cadre de la mise en œuvre du Permis de Louer, notamment sur le régime d'APML, pour ces deux villes.

Pour Châtillon, de nombreux logements situés dans des immeubles construits entre 1948 et 1980, ne répondaient pas aux enjeux justifiant de maintenir ce parc sous ce régime. Pour Sceaux, les critères ont également été modifiés, excluant les logements de type T3, T4 et T5 construits avant 1995 initialement prévus dans l'ancien périmètre.

Quelles sont les démarches ?

Pour obtenir votre permis de louer, et selon le régime applicable sur la commune où se situe le logement, il s'agira soit d'une demande d'Autorisation préalable de mise en location (APML), soit d'une Déclaration de mise en location (DML).

La demande peut être faite en ligne ou par le dépôt d'un dossier papier. En cas de non-conformité, le propriétaire s'expose à des amendes allant de 5000 à 15 000€.

Pour connaître le détail des secteurs et critères concernés, ainsi que les démarches à entreprendre, rendez-vous sur valleesud.fr/permis-de-louer ou via la rubrique Habitat/Aménagement.

Un permis de louer pour lutter contre l'habitat indigne

Mis en place par la loi ALUR, le permis de louer est un outil permettant de lutter contre le mal-logement et l'habitat indigne. Depuis le 1^{er} février 2022, 9 villes du Territoire appliquent ce dispositif instauré par une délibération du Conseil de territoire de juin 2021, afin de s'assurer des bonnes conditions d'habitabilité des logements loués.

Les propriétaires bailleurs dont les habita-

tions sont situées dans des secteurs délimités ou répondant à des critères définis lors de l'instauration du dispositif, doivent demander un « permis de louer » qui s'assure du respect des critères de décence et de salubrité fixés par la loi et par le règlement sanitaire départemental.

Des modifications pour Châtillon et Sceaux

Sur demande des villes de Sceaux et Châtillon, le Conseil Territorial du 6 décembre

La performance énergétique des logements : une exigence de plus en plus forte

Le saviez-vous ? Depuis le 1^{er} janvier 2023, la législation relative au diagnostic de performance énergétique a été renforcée par le Gouvernement. La location des logements dont la consommation énergétique finale excède 450kWh par m² et par an est désormais interdite. Cette nouvelle règle est applicable dès le 1^{er} juillet 2023.



Permettre aux entreprises de voir grand

De la start-up à la grande entreprise, Vallée Sud-Grand Paris aide les sociétés à s'implanter et se développer.

En tant que territoire dynamique et attractif, Vallée Sud-Grand Paris cherche sans cesse à attirer de nouveaux talents et entreprises. Dans ce but, le Territoire mène beaucoup d'actions et met en place de nombreux dispositifs. Ainsi, il accompagne les porteurs de projets pour trouver des locaux adaptés à leurs spécificités. Il les aide aussi à s'intégrer au sein de l'écosystème territorial. En septembre 2021 il a également créé le BIO PARC, un espace dédié aux entreprises travaillant dans le domaine de la santé. Un lieu plus qu'utile comme le démontre la jeune entreprise Galliane & Gaiane.



Galliane et Gaiane, récompensée lors de la demi-finale du Concours Made in 92, en 2022 à Vallée Sud BIOPARC.

Nazik Josse : « Vallée Sud- Grand Paris m'accompagne beaucoup »

La présidente de la start-up Galliane & Gaiane apprécie le soutien que lui apporte le Territoire.



Onze : Pourquoi avez-vous créé votre entreprise ?

A 5 ans et demi ma fille a eu tumeur cérébrale et a dû suivre six protocoles de chimiothérapie puis douze interventions chirurgicales. A l'époque, nous avons eu beaucoup de mal à trouver des produits cosmétiques adaptés à sa peau fragilisée. J'ai donc voulu développer une solution qui calme les inflammations, régénère la barrière cutanée et hydrate en profondeur.

Qu'est-ce qui vous a incité à vous installer au sein de Vallée Sud BIO Parc ?

J'ai participé au concours Made in 92 qui récompense les entreprises créées dans le département. La demi-finale se tenait au sein de BIO PARC. Lorsque le service du Développement économique m'a proposé de m'y installer, j'ai tout de suite accepté car son écosystème m'intéresse et c'est important d'être accompagné lorsque vous créez votre entreprise.

De quelle manière Vallée Sud-Grand Paris vous soutient-il ?

Il m'accompagne sur plusieurs thématiques et a mis en place des suivis qui m'aident à me structurer en me donnant des objectifs pour que je puisse avancer dans le bon sens. A travers une structure d'accompagnement mise à disposition par Vallée Sud Bio PARC, j'ai pu bénéficier de mise en relation avec le canceropole de Lyon qui réunit des associations de malades, d'aidants et de soignants. J'ai également pu bénéficier d'accompagnement pour les démarches à suivre auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle et je suis toujours accompagnée sur les solutions de levée de fonds.

Justement, comment envisagez-vous l'avenir ?

Après le lancement du premier gel douche et du premier baume hydratant Galliane & Gaiane en juillet dernier, je travaille sur un nouveau projet d'un vêtement qui serait portable par les personnes devant suivre une chimiothérapie et qui leur permette de mener une vie normale. Avec mon équipe, nous travaillons sur une opération de financement participatif pour lancer une box chimio pour les enfants qui inclurait ce vêtement, nos soins, un bracelet de l'espoir et une trousse. Cette box sera disponible sur notre site et distribuée par certaines associations œuvrant pour cette cause.

Plus d'informations : <https://galliane-gaiane.fr/>

Aider entreprises et chercheurs d'emploi

Vallée Sud Emploi démultiplie les initiatives pour permettre aux sociétés d'embaucher et aux chômeurs de trouver un travail. L'organisme vient aussi d'ouvrir une nouvelle antenne à Bagneux.



Avec plus de 35 000 établissements, Vallée Sud-Grand Paris est un bassin d'emploi très important en Île-de-France. Néanmoins, nombre d'entreprises ont du mal à recruter. Afin d'y remédier, Vallée Sud Emploi leur propose de nombreuses aides.

Un accompagnement sur mesure

Quelle que soit la taille de leur entreprise, les dirigeants de sociétés le savent bien : recruter est souvent difficile. Afin qu'ils

puissent avoir un large choix et trouver les perles rares qu'ils cherchent, Vallée Sud Emploi leur propose plusieurs dispositifs spécifiques. Le premier est un service d'appui aux ressources humaines (SARH). Il s'adresse aux entreprises de moins de cinquante salariés et leur apporte de l'information et du conseil pour la gestion

de leurs ressources humaines. En participant au SARH, les dirigeants ou responsables du recrutement bénéficient à la fois d'un accompagnement individuel et d'ateliers collectifs lors desquels ils peuvent échanger sur leurs problématiques. Ainsi, le 22 juin prochain, de 11 heures à 13 heures, à la Maison des entrepreneurs de Fontenay-aux-Roses, une spécialiste des ressources humaines apportera son expérience sur le thème : « Tout savoir sur les premières embauches-démarches administratives et financières ».

Faciliter le recrutement

Le second dispositif est un appui au recrutement. Concrètement, il consiste à permettre aux entreprises d'identifier leurs besoins puis de les assister pour la rédaction de leurs offres et à les soutenir pour la diffusion de leurs annonces sur la plateforme emploi.valleesud.fr. Vallée Sud Emploi propose également une présélection de profils à l'entreprise ainsi que la mise en place des sessions de recrutement à la demande. Le service recrutement accompagne aussi les entreprises souhaitant s'engager dans des méthodes de recrutement innovantes et inclusives (découvertes métiers, recrutement sans CV, inclusion par le sport, marrainage/parrainage...). Enfin, Vallée Sud Emploi aide les sociétés lorsqu'elles rencontrent des difficultés pour répondre aux clauses sociales des appels d'offres des marchés publics.

Pour plus d'informations : 01 55 59 44 90
Mail : emploi@valleesud.fr
Site : emploi.valleesud.fr

Une nouvelle antenne emploi à Bagneux

Afin d'aider et de soutenir les personnes en recherche d'emploi, Vallée Sud Emploi vient d'ouvrir de nouveaux locaux qui leur sont dédiés au 27, bis rue Salvador Allende à Bagneux. Moderne, fonctionnel et convivial, ce lieu s'étend sur trois-cent-vingt mètres carrés. Equipé de la fibre, de douze bureaux, de dix ordinateurs, de salles collectives spécialement adaptées pour les réunions, cette nouvelle antenne est aussi très facilement accessible en transports en commun. De quoi faciliter la recherche d'emploi de toutes et tous.

Inauguration le 15 décembre 2022 de la nouvelle antenne de Bagneux en présence de Philippe Maffre, sous-préfet, Chantal Brault, Présidente de Vallée Sud Emploi, Marie-Hélène Amiable, Maire de Bagneux et Jacqueline Belhomme, Maire de Malakoff



Benjamin Hamiaux

Chargé de secteur espace public

Onze : Présentez-nous votre métier, chargé de secteur espace public.

Benjamin Hamiaux : Au sein de la direction de l'environnement urbain, nous nous occupons de tout ce qui a trait à l'exploitation dans le domaine de l'assainissement, de la voirie, de l'éclairage public, des arbres d'alignement ou encore de la défense incendie. Pour cela, j'échange régulièrement avec nos interlocuteurs des Mairies et les élus. Ce sont des interventions quotidiennes. Une part importante de mon travail consiste également à être en relation avec les concessionnaires dans la préparation des chantiers. Le but est de gêner le moins possible les riverains et d'assurer la sécurité des chantiers. Nous ne pouvons prendre aucun risque.

Onze : Vous êtes souvent au contact des riverains.

Benjamin Hamiaux : La relation avec les habitants est primordiale. Lorsqu'ils rencontrent un problème d'assainissement, nous allons sur place pour chercher la cause du désagrément et trouver une solution. Nous apportons une expertise qu'ils apprécient. Dans notre métier, sur la voirie, nous intervenons sur les nids de poule, mais nous faisons aussi la reprise des tapis lorsque le revêtement est très abimé... On va gratter une épaisseur et on remet de l'enrobé. Ces chantiers se préparent. Il faut que tout se passe bien, rencontrer en amont les riverains, écouter tout le monde car chaque riverain connaît bien sa rue ! Quand un chantier démarre, quand les machines arrivent, on est présent pour expliquer ce que l'on fait et comment... Je trouve cela sympa. Ce sont nos missions de service public, pour le bien-être de tous.

Onze : Vallée Sud - Grand Paris a mis en place un portail numérique qui permet aux usagers de signaler les incidents sur l'Espace Public. Cela a-t-il changé votre manière de travailler ?

Benjamin Hamiaux : C'est un outil très intéressant. Il permet aux habitants de participer au bien être de leur ville et à la qualité du cadre de vie. Tous les jours nous traitons les demandes en



apportant des réponses. Cela peut-être dans la journée s'il s'agit d'un problème de sécurité pour les riverains, comme un affaissement ou un problème d'éclairage. Pour d'autres cas, comme les demandes de raccordement ou de création d'entrée charretière, il y a le temps de l'instruction. Beaucoup de riverains se sont habitués à faire leur demande via le site Internet, mais ils peuvent toujours et aussi nous appeler sur le numéro vert : 0800 02 92 92.

Benjamin Hamiaux est chargé de secteur espace public à Vallée Sud – Grand Paris depuis 4 ans, après avoir travaillé dans plusieurs services administratifs. Ce jeune trentenaire, fan absolu du PSG et des grands voyages, s'épanouit dans un métier de terrain, au contact des habitants.

Onze : Trois nouvelles communes, Sceaux, Bourg-la-Reine et Malakoff ont transféré leurs voiries au Territoire depuis le 1^{er} avril dernier. Que cela va-t-il changer pour vous ?

Benjamin Hamiaux : C'est une reconnaissance de notre travail ! Pour assurer ces nouvelles missions, nous allons renforcer nos équipes. Et j'invite tous ceux qui sont intéressés à nous rejoindre.

Un château dans la ville

Fables de La Fontaine, portrait de Louis XIV, draperies et Écuries du roi, voici l'Histoire de la Maison de la Musique et de la Danse de Fontenay-aux-Roses.

Le Territoire Vallée Sud-Grand Paris regorge de pépites patrimoniales, châteaux et bâtisses en tout genre, histoires dont les murs constituent l'inénarrable mémoire. C'est une bâtisse du XVII^e siècle au cœur d'un grand parc que l'on aperçoit en arpentant la place du Général de Gaulle où siège la Mairie. D'abord une imposante entrée en « demi-lune » puis une vaste cour intérieure où trônent le buste de Jean de La Fontaine ainsi qu'une petite statue en bronze. Ce que l'on appelle aujourd'hui le Château Laboissière abrite la Maison de la Musique et de la Danse, Conservatoire à Rayonnement Intercommunal.

Libraire et éditeur des Fables de la Fontaine, des tragédies de Racine et des pièces de Molière, Denys Thierry fait fortune grâce aux bénéfices tirés de la publication des Fables, et fort de son succès achève de construire en 1798 sa « maison des champs », havre de repos à la campagne, loin des tumultes parisiens. Il fait forger sur son portail un rat des villes et un rat des champs, en clin d'œil à la fable du même nom.

Grande propriété, la maison peut accueillir jusqu'à 50 habitants, domestiques compris. La grille de la bâtisse et l'escalier majestueux visibles dès l'accueil sont inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. À l'intérieur, au rez-de-chaus-



sée, au-dessus de la porte d'entrée figure un portrait de profil de Louis XIV. Au XVII^e siècle, l'autorisation d'imprimer un livre était en effet un privilège délivré par le Roi, et Denys Thierry, en tant que libraire-imprimeur, se devait de montrer allégeance au monarque.

En 1747, la maison est achetée par Jean-Baptiste Brochant, « marchand drapier et fournisseuse des Écuries du Roi ». Cette fonction, très prestigieuse, consistait à fournir les étoffes nécessaires à la confection des costumes - soieries, boutons d'or, ras de Chypre,

dentelles, rubans - et ce, pour plus de 500 domestiques du Roi évoluant dans la sphère des Écuries - pages, palefreniers. Puis les propriétaires se succèdent jusqu'à Charles Armand Pillault-Laboissière qui en hérite en 1862. La propriété accueillera des rescapés des camps après la guerre, avant d'être vendue en 1951 à Citroën qui en fera un dortoir pour ses ouvriers. Le 23 septembre 2016, après de deux ans de travaux d'une valeur de 5 millions d'euros, la Maison de la Musique et de la Danse est inaugurée avec un vaste auditorium de 176 places.



À ne pas manquer

La Maison de la Musique et de la Danse ouvre ses portes du lundi 19 juin au vendredi 23 juin 2023 avec : cours ouverts au public, ateliers d'initiation, des concerts en fin de journée.

MAISON DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE
10 place du Général de Gaulle
92260 Fontenay-aux-Roses
01 86 63 12 53
accueil.conservatoirefontenay@valleesud.fr

Expositions, concerts, projections, conférences...
découvrez une sélection des événements culturels organisés près
de chez vous.



Dimanche
25 juin
de 10h à 13h

FLÂNERIE MUSIQUE ET DANSE

#CONCERT #DANSE

Conservatoire de Châtenay-Malabry, dans l'Arboretum

Promenade musicale et dansée, guidée dans le parc de l'Arboretum par les élèves et les professeurs du Conservatoire. Laissez-vous entraîner par la Flânerie du conservatoire de Châtenay-Malabry. Au programme, grands airs de musique classique, et plein d'autres surprises !

Réservation : Entrée libre

Tarif : gratuit

Public : Tout public



samedi 10 juin
de 20h à 1h du
matin
dimanche 11 juin
de 10h à 21h

© Martin Argyroglo

COCKTAIL MALAKOFF

#THÉÂTRE #DANSE #MUSIQUE

Théâtre de Malakoff

Malakoff scène nationale, en partenariat avec les étudiants du master "Métiers de la production théâtrale" de la Sorbonne-Nouvelle vous ont concocté un festival explosif et engagé : Cocktail Malakoff ! Un week-end de spectacles qui mixera les disciplines artistiques autour d'une thématique commune de la déconstruction-reconstruction. Un temps collectif, convivial et festif pour défendre les valeurs du féminisme, de l'inclusivité et de l'écologie. Tout le programme de Cocktail Malakoff sur vallescope.fr

Réservation : vallescope.fr

Tarif : gratuit

Public : Adultes



© Compagnie Minoskropic - Les 3 coups

10 juin à 10h30

LE BLABLA DES BELLES BULLES

#THÉÂTRE

Médiathèque Louis Aragon à Bagneux

Le blabla des belles bulles, c'est un moment musical poétique et drôle, où les notes et les mots s'envolent comme des bulles pour aller chatouiller les oreilles. Un duo guitare et chant qui raconte des histoires pour vos enfants, tout en poésie. À ne pas rater !

Réservation : vallescope.fr

Tarif : gratuit

Public : Famille - pour enfants dès 3 ans



14 juin à 20h

OH BARROCO !

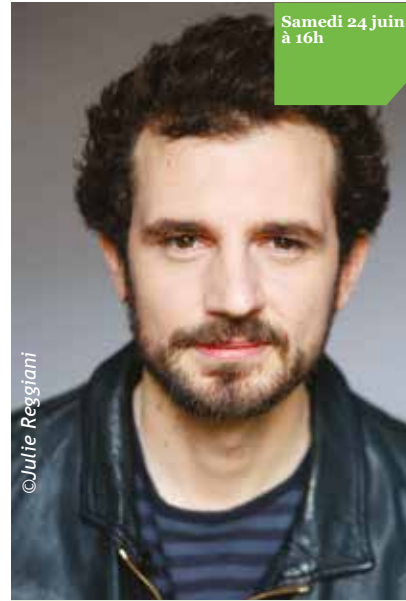
#CONCERT

Médiathèque de Fontenay-aux-Roses

L'ensemble de musique ancienne Oh Barroco, composé de vingt-musiciens élèves de la Maison de la Musique et de la Danse de Fontenay-aux-Roses, nous fait l'honneur d'un grand concert de musique baroque, en plein air dans la cour du Château Sainte-Barbe. À la flûte bec et au clavecin, deux professeurs de la MMD, Françoise Charbonnier et Laure Vovard. Événement gratuit et hautement recommandé !

Tarif : gratuit

Public : Tout public



©Julie Reggiani

Samedi 24 juin
à 16h**GRAND
ENTRETIEN**#RENCONTRE
LITTÉRAIRE ET
DÉDICACE**Médiathèque La
Buanderie**

Jeune auteur, Victor Guilbert viendra rencontrer le public clamartois dans le cadre du Prix des lecteurs pour son roman policier Terra Nullius, paru aux éditions Hugo et pour lequel il

a d'ores et déjà obtenu le Prix Le Point du polar européen.

Il évoquera pour nous la création et la naissance de ce nouvel inspecteur dans le monde du polar : Hugo Boloren, un brin neurasthénique et entouré de personnages hauts en couleur, et sans doute beaucoup d'autres secrets de plume !

Public : Tout public

du 17 au 25 juin
14h30 - 20h

©Yann Peucat

L'AZIMUT FESTIVAL SOLSTICE

#SPECTACLES DE CIRQUE ET CONCERTS

Antony, Châtenay-Malabry et Massy

Chaque année depuis 2000, le festival Solstice clôture la saison de L'Azimut avant la coupure estivale. Des artistes de cirque et des musiciens s'installent à Antony, Châtenay-Malabry et Massy. Entièrement gratuit, Solstice est une manière de vivre des moments inoubliables en découvrant des spectacles dans des lieux inattendus. Vivement les retrouvailles de l'été ! Tout le programme de Solstice sur valleescope.fr

Tout public

Tarif : Gratuit

**LA SCÈNE EST À NOUS !
L'ACTION CULTURELLE AU PLATEAU**

#SPECTACLES DE THÉÂTRE #DANSE

Théâtre Victor Hugo - Bagneux

En juin, venez découvrir les spectacles créés en étroite collaboration entre artistes résidents et publics scolaires. Si tout au long de l'année, le Théâtre Victor-Hugo dédie une part importante de son activité à la médiation culturelle, le mois de juin en est la consécration la plus probante ! Tous les arts de la scène sont au rendez-vous : théâtre, marionnettes... et c'est gratuit ! Échanges, rencontres et restitutions accompagnés des artistes intervenants.

Temps forts :

-Vendredi 9/06 : spectacle de la classe à projet théâtre du collège Henri Barbusse

-Vendredi 16/06 : restitution des élèves de l'école Maurice Thorez suite à la résidence avec le collectif Label Brut

-Samedi 1^{er} juillet : spectacle des participants aux ateliers organisés à l'année par la compagnie balnéolaise SourouS

Réservation : 01 46 63 96 66

Réservation par mail : reservationtvh@valleesud.fr

Tarif : gratuit



Tout le mois de juin



L'écoute, la réactivité, la disponibilité et le sens du service sont les qualités qui priment et font écho aux valeurs de l'enseigne.

www.logisconseil.fr



CHÂTENAY-MALABRY

18 Rue Jean Longuet
92290 Châtenay-Malabry



CHÂTENAY-MALABRY

77 Rue Vincent Fayo
92290 Châtenay-Malabry

Tél Service Transaction : 01 43 50 64 64
Tél Service Location : 01 43 50 90 26
Email : contact@logisconseil.fr



BOURG-LA-REINE

35 Av. du Général Leclerc
92340 Bourg-la-Reine

Tél agence : 01 46 64 06 76
Email : contactblr@logisconseil.fr



CHÂTILLON

2 Rue Pierre Brossollette,
92320 Châtillon

Tél agence : 01 74 74 52 58
Email : contactchatillon@logisconseil.fr

Nous restons également partenaires de l'agence de KERANGAT de Sceaux pour vos biens de prestige



de KERANGAT Immobilier
127, rue HOUDAN
92330 SCEAUX
Tél : 01.46.60.36.36



Vallée Scope : le portail culturel de Vallée Sud - Grand Paris !

Retrouvez toute l'actualité de nos spectacles sur notre portail culturel. Tous les événements sont présentés par établissement et par genre. En un clic, découvrez toutes les représentations de spectacles vivants des théâtres, médiathèques et conservatoires de votre intercommunalité.

Agenda, critiques, réservations : tout est disponible sur Valleescope.fr !



Vallée Sud

Grand Paris

Un territoire où la culture joue son rôle !

Élément vital d'une intercommunalité dynamique, la culture permet de nous divertir, de nous rappeler le passé et d'imaginer l'avenir.

Ses différentes formes d'expression créative s'expriment dans les **9 théâtres, 8 conservatoires et 7 médiathèques** de Vallée Sud – Grand Paris.

DÉCOUVREZ

Vallée
SCOPE

valleescope.fr

Vallée Scope est un portail culturel numérique qui présente les spectacles des théâtres, conservatoires et médiathèques du Territoire. Laissez-vous tenter !

UNION DE LA DROITE, DU CENTRE ET DES INDÉPENDANTS

L'EAU, UN ENJEU ÉCOLOGIQUE

Pour notre Territoire comme pour la planète, la gestion de l'eau est aujourd'hui un enjeu majeur compte tenu du réchauffement climatique et de ses répercussions sur notre quotidien et l'environnement. Heureusement, l'assainissement est une compétence dans laquelle l'Intercommunalité a développé une précieuse expertise technique pour la gestion des eaux usées et pluviales. Elle nous permet de concevoir et de mettre en œuvre des actions concrètes pour préserver cette ressource essentielle qu'est l'eau, et la qualité de vie qui va avec.

Pour préserver nos cours d'eau, nappes phréatiques et milieux naturels en général, il faut notamment empêcher nos eaux usées de s'y déverser, mélangées aux eaux pluviales, en raison de fuites ou de mauvais branchements. L'intercommunalité veille pour cela à un bon entretien du réseau et rénove les portions qui doivent l'être : 30 kms ces 5 dernières années. Dans la perspective des Jeux Olympiques de 2024, nous contribuons à l'amélioration de la qualité des eaux de la Seine. Nous avons ainsi contrôlé la qualité de 95% des branchements, et accompagné les propriétaires dont les installations étaient non-conformes pour la réalisation des travaux nécessaires.

Au total, près de 65 millions d'euros sont investis par Vallée Sud - Grand Paris sur la période 2020-2026 afin de poursuivre la modernisation des réseaux et la rénovation de canalisations pour atteindre le « 100% étanche », et éviter ainsi toute déperdition d'eau. Mutualisation des moyens, bonne gestion, expertise, le Territoire finance des infrastructures destinées à préserver notre environnement au profit du cadre de vie des habitants des onze villes du Territoire.

Les élus de la droite, du centre et des indépendants

GROUPE RASSEMBLEMENT SOCIAL-DÉMOCRATE ET ÉCOLOGISTE

HAUSSE DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT

En janvier, nous nous sommes prononcés sur l'augmentation cette redevance qui passera de 0.40€ à 0.50 € (+25%). Notre groupe a défendu une taxation progressive pour favoriser les personnes les plus modestes et faire contribuer plus fortement les gros consommateurs de ce bien primaire et vital
suite : <http://www.ateliersfontenaisiens.fr/?p=7901>

Stéphane Jacquot, Président du groupe "rassemblement social-démocrate et écologiste"

GROUPE « COMMUNISTES ET CITOYEN-NES »

POUR UN TERRITOIRE AU SERVICE DE SES HABITANT-ES

Fin 2022, VSGP dispose d'un excédent budgétaire d'environ 150 millions d'€. Plus que jamais dans cette période difficile, notamment pour les plus vulnérables, il est possible et urgent d'investir dans un service public intercommunal au service de tou-tes : soutenir un aménagement urbain équilibré, les actions et rénovations dans les quartiers politique de la ville, accélérer la transition écologique, accompagner le développement économique, renforcer nos dynamiques culturelles et sportives... Soyons ambitieux-ses pour nos villes.

Groupe « communistes et citoyen-nes »

DAVID MAUGER

Ma tribune est à lire en ligne
<http://AntonyTerreCitoyenne.org/ValleeSud>

David Mauger 01 84 19 69 33

Vallée Sud – Grand Paris a mis en place de nombreux services pour répondre à vos demandes et faciliter votre vie quotidienne. N'hésitez pas à faire appel à nous !

Je veux changer mon bac de collecte ?

- Je fais ma demande en ligne sur valleesud.fr « rubrique - Gestion des déchets » ou j'appelle le numéro vert :

N° Vert 0 800 02 92 92

Je veux connaître les jours de collecte ?

- Je consulte le calendrier dynamique de collecte en ligne sur valleesud.fr - « rubrique Gestion des déchets ». Indiquez votre ville et le nom de votre rue, et toutes les dates des collectes proposées par Vallée Sud - Grand Paris vous seront présentées.

Je souhaite avoir un composteur ?

- J'effectue ma demande en remplissant le formulaire en ligne sur valleesud.fr - « rubrique Gestion des déchets ». Le composteur vous sera livré gratuitement à votre domicile.

Je veux signaler un problème sur l'éclairage public ?

- Je remplis le formulaire en ligne sur valleesud.fr - « rubrique Espace Public ». Les équipes de Vallée Sud reçoivent ma demande en direct et peuvent intervenir plus rapidement.

J'ai remarqué un problème lié à l'assainissement ?

- Je remplis le formulaire en ligne sur valleesud.fr - « rubrique Espace Public ». Les équipes de Vallée Sud reçoivent ma demande en direct et peuvent intervenir plus rapidement.

J'ai besoin d'aide pour raccorder mon habitation au réseau d'assainissement ?

- Je remplis le formulaire en ligne sur valleesud.fr - « rubrique Espace Public / vos démarches ». Les équipes de Vallée Sud - Grand Paris feront le nécessaire pour vous accompagner dans vos demandes.

Je veux souscrire un abonnement pour les consignes vélos ?

- Je me connecte directement sur abris-velos.valleesud.fr ou sur le site valleesud.fr rubrique vélo. Une fois le formulaire renseigné, votre badge vous sera adressé rapidement.



Je recherche un emploi dans ma ville ou à proximité ?

- Je consulte le site emploi.valleesud.fr qui recense les offres d'emploi disponibles sur le Territoire. Vous pouvez également y déposer votre CV !

Pour suivre toute l'actualité de Vallée Sud – Grand Paris

Notre site : www.valleesud.fr

Nos réseaux :   

Notre chaîne youtube : 



Vallée Sud
Grand Paris

Osez nos conservatoires

Informations et inscriptions sur

www.valleesud.fr



Vallée Sud
Grand Paris
VOTRE INTERCOMMUNALITÉ



Plan Local
d'Urbanisme
intercommunal

Réunion publique

Mon territoire d'aujourd'hui,
quels défis pour demain ?

Élaboration du règlement du PLUi

Lundi 26 juin 2023 à 19h00

**au Conservatoire
de Bourg-la-Reine / Sceaux**

11-13 boulevard Carnot
92340 Bourg-la-Reine

Entrée libre

+ d'infos sur <https://plui.valleesud.fr>



Vallée Sud
Grand Paris

valleesud.fr